

PROJET PISCICOLE CÔTE D'IVOIRE CENTRE OUEST PPCO – APDRA-F



Le projet approche les migrations intra-régionales en Côte d'Ivoire et internationales Sud-Sud vers la Côte d'Ivoire, dans le cadre post front pionnier du cacao. La forte immigration a pour conséquence une densification rapide du tissu social. Ce contexte nécessite une intensification agricole et une réponse aux carences en protéines : le projet de pisciculture y remédie. L'insertion dans les territoires d'accueil sur plusieurs générations est abordée.

QUELQUES DONNÉES SUR LA COOPÉRATION...

Durée :

1992-1999, puis plus légèrement en 2003-2008

Initiateurs :

Les fondateurs de l'APDRA, l'AFVP

Bénéficiaires :

Populations ivoiriennes, pisciculteurs.

Objectif :

Les populations locales améliorent leur niveau de vie par la mise en valeur diversifiée des bas fonds en parallèle du renforcement des dynamiques sociales de la pisciculture artisanale.

Quelques activités et résultats :

- Mise en place d'organisations professionnelles piscicoles

- Formations à la pisciculture

→ En 1999, 488 pisciculteurs installés dans 31 villages, 170 ha d'étangs, 258 tonnes de poisson

→ Estimation en 2008 :

750 pisciculteurs

Partenaires :

groupements de pisciculteurs

Dont bailleurs :

CCFD, Ministère de la coopération, Région Centre

1. LES MOBILITÉS DANS LA LOGIQUE DES ÉTAPES DE LA COOPÉRATION

- Le projet est terminé, une évaluation finale des bailleurs ainsi qu'une évaluation interne sur la dynamique sociale ont été réalisées.

- L'AFVP a été maître d'œuvre du PPCO, l'APDRA-F a assuré la mise en œuvre de la suite.

1.1. Identification du projet :

Situation post front pionnier sur des terres favorables à la cacao- et à la caféiculture

→ Densification du tissu rural de x5 à x20 en 50 ans.

→ une population rurale structurée par les migrations, les « autochtones » (selon la terminologie ivoirienne), ne représentant que 20 % de la population env.

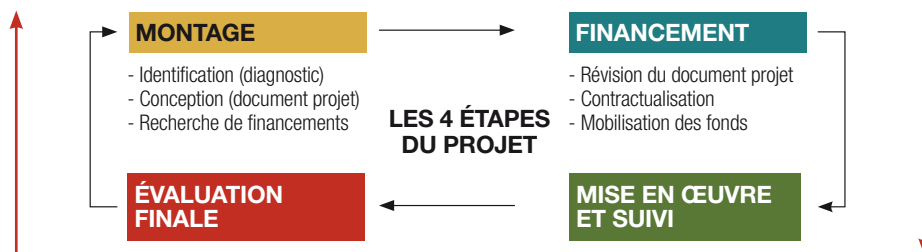
→ Ressources cynégétiques et halieutiques considérablement réduites.

→ Des tensions existent autour de l'accès au foncier.

1.2. Conception du document projet :

- Les acteurs ne sont pas identifiés en tant que migrants ou descendants de. Ils sont paysans exploitants, déjà installés, ont par ailleurs des plantations à gérer.

- Une étude de faisabilité mentionne un environnement « de terre d'accueil de nombreux migrants ». La pisciculture est une innovation dans ces régions.



1.4. Suivi :

Les synergies entre acteurs appuyées par le projet ont été à l'origine d'autres initiatives locales.

→ Gestion d'une caisse par les migrants et leurs familles. Groupe de travail, de matériel en commun (tel que les filets)

→ Validation du bien fondé des actions d'aménagement de bas-fonds par les différentes parties impliquées.

1.3. Mise en œuvre :

La mise en œuvre souligne un contexte multi-culturel.

→ Souci de mise en réseau des acteurs des différentes communautés : les associations regroupent des personnes aux origines variées.

→ Concertation au sein des groupes de professionnels facilitée par l'accent mis par le projet sur la traduction. Des traducteurs cooptés par les membres des groupes ont été mobilisés.

LOCALISATION

Le Centre-Ouest et le Sud-Ouest de la zone forestière de la Côte d'Ivoire



2. LE PROJET PARMIS LES ESPACES-TEMPS DES MIGRATIONS

2.1. Les temps des migrations face au temps du projet de développement

- Le front pionnier s'est constitué des années 1950 à la fin des années 1970, il correspond à une « ruée » vers la forêt pour planter du cacao et du café. Le projet intervient en aval, dans les années 1990. Il se trouve alors confronté à des problématiques d'insertion sur un territoire multi-culturel, en explosion démographique. La gestion des ressources naturelles, compatible avec les cultures en place, constitue le cœur du projet d'innovation piscicole.

- Les migrants ne retournent pas régulièrement dans les territoires d'origine. Parfois, ils font appel à de la main d'œuvre et participent aux dépenses de leurs communautés d'origine.

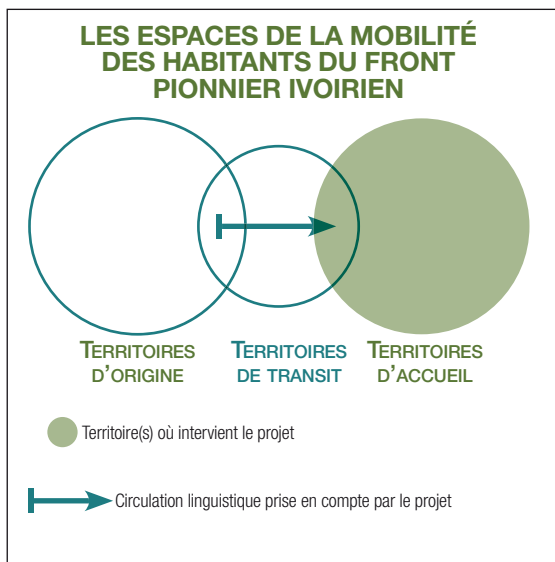
- Lors de la crise ivoirienne (2003-2004), les groupes professionnels ont su s'adapter aux différentes phases en choisissant les représentants les plus à même de défendre leurs intérêts et en formulant des discours adaptés au contexte politique local.

2.2. Le projet dans l'espace de la mobilité

Territoires d'origine :

Autres régions de Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Mali, Guinée, Niger.

→ Pas d'activités du projet sur ces territoires.



Territoires d'accueil :

30 villages ou campements en Centre-Ouest et Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire.

Prise en compte des conséquences de l'immigration massive :

- Elles sont à l'origine du projet (cf cycle de projet).

- Proposition d'innover par l'activité piscicole.

Activités contribuant à l'insertion sur les territoires d'accueil :

- Concertation locale, dans l'esprit du plan foncier rural. Validation sociale des droits sur les terres à aménager.

- Avant chaque réunion ou discussion, un tour de table était systématiquement organisé précisant les langues devant être utilisées et les traducteurs proposés par le groupe.

SYNTHÈSE

Le rôle des migrants dans ce projet de développement rural pose la question : à partir de quand (quelle génération ??) n'est-on plus migrant ? Les acteurs du territoire d'accueil, « autochtones » et les nouveaux arrivés participent à son développement et notamment en pisciculture par les compétences qu'ils acquièrent ensemble et par le plaidoyer qu'ils savent mener auprès des autorités locales.

L'APDRA-F renforce l'efficacité de leurs activités et leur pertinence politique en tant que groupement professionnel.



DOCUMENTS CONSULTABLES SUR LE PROJET :

- Document de projet, évaluation, capitalisation
- Site Internet : www.apdra-f.org
- contact.apdraf@free.fr